



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

auxiliaires de service social

Question écrite n° 130545

Texte de la question

M. Jack Lang interroge Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'inquiétude des associations de médiation socioculturelle quant à la baisse programmée des financements d'État pour financer les actions des médiateurs. À Paris, grâce à un partenariat instauré en 2001, trois associations interviennent dans 36 centres de protection infantile; et assurent ainsi plus de 130 permanences mensuelles à destination de populations d'origines variées. Ces médiateurs permettent notamment aux familles de comprendre les informations délivrées par les professionnels et de s'orienter dans les dispositifs institutionnels et dans les démarches à effectuer. En outre ils aident les professionnels à mieux appréhender les problématiques de ces familles. Sans ces personnes relais qui connaissent la culture des populations suivies en PMI (langue, traditions et représentations) autant que nos services publics, ce sont des pans entiers de la population qui ne pourraient bénéficier d'un accès satisfaisant aux services de soins et aux services sociaux. À l'heure actuelle, le financement de ces activités tient compte d'une aide de l'État pour la rémunération des salaires de médiateurs de 80 % du SMIC. L'éventualité d'un désengagement de l'État, met ces associations dans une situation très difficile. Aussi, il souhaite savoir si, vu la mission d'intérêt général remplie par ce dispositif, les financements nécessaires à sa pérennité seront assurés par les services de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Jack Lang](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130545

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2224

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)